Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MARCHAND
Prénoms François Elie
Grade 1ère classe
Corps 140e Rég.t d'Infanterie
N° Matricule { 3834 au Corps. — Cl. 1911
2156 au Recrutement Annecy
Mort pour la France le 2 Septembre 1914
à La Croix-Idoux (Vosges)
Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 31 Janvier 1891
à St Paul Département Hte Savoie
Acte municipal (p. Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement transcrit le 14 Avril 1915
à St Paul (Hte Savoie)
N° du registre d'état civil 2044/11

n° 13

MARCHAND François Elie
Frère de Jean-Louis, Paul et Joseph, dit «des Crêtes », domicilié: Poëse

Lieu d'inhumation:
département: Vosges
commune: Saint-Dié-des-Vosges
lieu: Nécropole nationale « Les Tiges »
Tombe: individuelle, carré B, n° 296

Le quinze août, mil neuf cent quinze, à cinq heures du soir, nous François Bourgeois, maire et Officier de l'Etat civil de la commune de Saint-Paul arrondissement de Thonon, département de la Haute-Savoie, avons procédé à la transcription de l'acte de décès de Marchand François Elie dont la teneur suit, que nous avons reçu de M. le Ministre de la Guerre, et qui nous a été parvenu le jour à onze heures du matin.

95e 31

DÉCÈS
de
Transcription de l'acte de décès de Marchand François Elie

Mort pour la France

Le Vingt-sept février mil neuf cent quinze, à douze heures du soir, étant à Rosières en Santerre acte de décès de Marchand François Elie soldat de 1re classe N° 3834 ~~au~~ âgé de vingt-quatre ans, 4e Cie 140e Régiment d'Infanterie, né à Saint Paul, canton d'Evian (Haute-Savoie) domicilié en dernier lieu à Saint-Paul ~~et~~ ~~de~~ canton d'Evian (Hte-Savoie). Décédé à la Croix Idoux (Vosges) le deux septembre, à huit heures du matin, sur le champ de bataille de deux balles, fils de Marie Joseph et de Marie Elisabeth Pallex domiciliés à Saint-Paul, canton d'Evian (Haute-Savoie). Conformément à ~~cet décès~~ l'article 77 du Code civil, nous nous sommes transportés auprès de la ~~Dressé le~~ personne décédée et assuré de la réalité du décès ~~mil neuf cent quinze,~~ ~~à~~ l'Officier d'Etat civil ~~nous~~ déclare s'être ~~du~~ trouvé dans ~~, sur la déclaration de~~ l'impossibilité de vérifier le décès. Dressé par moi Gustave Corne, officier chargé des détails, Officier de l'Etat civil, sur la déclaration de Russel Jean Baptiste, soldat 1re cl. téléphoniste N° 4558 âgé de vingt-quatre ans, C. H. R. 140e Régiment d'Infanterie et de Neubel Antoine, soldat 2e cl. N° 8761 âgé de vingt-quatre ~~lecture faite, ont signé avec Nous~~ ans, C. H. R. 140e Régiment d'Infanterie, témoins qui ont ~~Maire et~~ signé avec moi après lecture faite. ~~Officier de l'Etat civil~~
Et de cette transcription nous en avons dressé le présent acte que nous avons signé
~~Les Déclarants,~~
L'Officier de l'Etat Civil, de Saint-Paul
Bourgeois